

que ne sut effacer, même sous le despotisme déjà très-perfectionné de Dioclétien, ni la hache des licteurs, ni le grattoir des chefs de bureau. Les licteurs et les chefs de bureau de l'avenir n'en viendront pas non plus à bout.

Dès lors aussi, grâce à cette ligne tracée par la conscience religieuse, la notion du despotisme absolu était anéantie, toute tyrannie trouvait un écueil, toute omnipotence une limite; nul roi n'était dieu. Le chrétien se regardait comme comptable envers Dieu avant de l'être envers l'État, comme obligé envers Dieu plus qu'envers le prince, comme citoyen de la patrie céleste plus que de la patrie de ce monde. Il obéissait à César; il lui obéissait, au besoin, jusqu'au dévouement et jusqu'à la mort: mais, n'obéissant qu'en une mesure déterminée et en dedans des bornes légitimes, il ne soumettait ni toute sa conscience, ni tout son être au caprice d'un homme ou d'un État déifié¹. Il obéissait, comme dit saint Pierre, en homme libre². Il obéissait, comme dit encore saint Paul, « non à cause de la colère, mais à cause de la conscience » (*non solum propter iram, sed etiam propter conscientiam*³); par crainte, non de la peine, mais du remords; dans la mesure, non de sa peur, mais de son devoir; se souciant beaucoup de sa conscience et se souciant peu du châtement; par conséquent prêt à résister, sans crainte du châtement, le jour où sa conscience lui ordonnerait de résister.

Le chrétien vénérât donc le pouvoir de César; mais il le

¹ Voy., à ce sujet, *Christ und Kirche*, I. II, § 142, une belle page de l'abbé Döllinger.

² « Soumettez-vous à la toute-puissance humaine à cause du Seigneur... en hommes libres, non en hommes qui font de leur liberté le voile de leur iniquité, mais comme serviteurs de Dieu. » *I Petr.*, II, 15-16.

³ *Rom.*, XIII, 5.

vénérât parce que César avait mission de Dieu et qu'en gouvernant les choses humaines, il agissait comme délégué du souverain Maître¹. Le chrétien donnait à César les titres d'*Imperator* ou de *Basileus* comme les titres augustes de la délégation divine que César avait reçue. Mais par cela même, il ne lui donnait pas un autre titre. Il ne lui donnait pas ces titres surhumains de seigneur et de dieu, que les premiers Césars eux-mêmes avaient eu la sagesse de refuser. Il ne faisait pas de l'empereur un second dieu plus qu'il n'eût voulu faire du proconsul un second empereur. Il tenait l'empereur pour son chef, non pour son maître; il n'avait d'autre maître que Dieu. De plus, son obéissance, plus simplement et plus sincèrement dévouée que celle du païen, plus désintéressée et plus limitée, était en même temps plus digne. Son devoir de sujet ne lui ordonnait pas l'adulation, et son devoir d'homme sincère la lui défendait. Il s'inclinait, il ne se prosternait pas². Peu importent ici les institutions sociales et politiques qui ont la prétention de limiter le despotisme, et qui, bien souvent, ne font que le déplacer: même en l'absence de

¹ *Noster est magis Cæsar ut a Deo nostro constitutus.* 55. — *Magnus est Cæsar quia cælo minor.* Tertull., *Apol.*, 50. — *Quem imperatorem necesse est suscipiamus ut eum quem Dominus noster elegerit.* 55. — *Satis habet appellari imperator; grande et hoc nomen ut quod a Deo traditur.* 55. *Magistrum neminem habemus nisi Deum solum.* Tertull., *ad Scap.*, 5. — *Negat illum imperatorem qui Deum dicit.* *Apol.*, 55. — Sur le nom de *Dominus*, *ibid.*, 54.

² V. surtout Origène, *C. Cels.*, VIII, 65, 67. « Nous méprisons la faveur des hommes s'il faut l'acquérir par le meurtre, par la turpitude, par l'impunité envers Dieu, par un abaissement servile et une basse adulation. Rien n'est plus indigne d'hommes généreux qui ajoutent, comme la première vertu, le courage à toutes les vertus. » Et tout ce qui suit sur le pouvoir des rois et sur le serment... : « Nous ne sommes pas de ceux qui disent que tout ce qui est sur la terre a été donné au roi, et que nous tenons tout de lui. » Il ajourne la question de l'obéissance aux tyrans.

telles institutions et sous le régime, légalement parlant, le plus despotique; par la seule prédication du principe chrétien, le despotisme perdait les appuis auxquels il tient le plus: l'indépendance qu'il prétend se donner contre Dieu, l'obéissance illimitée qu'il croit s'assurer par la peur, et cette dégradation des âmes que l'adulation lui procure et qu'il estime la seule garantie de la soumission.

Or, ce que le despotisme perdait, l'homme le gagnait en dignité humble, en pureté personnelle, en bien-être de la conscience. C'était une grande chose, croyez-le, pour des hommes qui avaient peut-être fléchi le genou devant un Domitien, et chez qui l'âme était demeurée malade de cette flétrissure, de s'en trouver tout à coup relevés, de se sentir placés au-dessus des tyrans et au-dessus d'eux-mêmes, de connaître un bien que nulle tyrannie ne pouvait leur ravir, une dignité qui rendait l'adulation impossible, un préservatif contre toutes les bassesses. Si l'existence d'un tel bien eût pu être révélée tout à coup à Thraséa mourant, il aurait pleuré de ne pas l'avoir plus tôt connu et de mourir sans l'avoir possédé. C'est ainsi que les chrétiens et les martyrs savaient « relever en face des rois et des princes leur liberté » et la liberté du genre humain¹.

Enfin le néophyte était affranchi de la puissance du démon. — Ce pouvoir surnaturel et fatal au milieu duquel le monde se sentait vivre, et qui inspirait aux païens tant d'effroi, aux chrétiens tant d'horreur, il le savait vaincu. Une vertu surnaturelle aussi, mais celle-là souveraine, toute miséricordieuse et toute-puissante, s'était abaissée

¹ Libertatem suam adversus reges et principes erigere. Minut. Felix, 37.

vers le monde. Le Christ avait vaincu par sa mort, et, laissant après lui sur la terre la vertu divine qu'il y avait apportée, il avait donné à ses Apôtres le pouvoir de faire des miracles plus grands encore que ceux qu'il avait faits¹. L'Église était une école de thaumaturgie divine, opposée à la théurgie démoniaque des sanctuaires païens. L'imposition des mains faisait descendre sur la tête des fidèles, non-seulement les dons invisibles du Saint-Esprit, la foi, la sagesse, la science, mais souvent aussi ces dons visibles dont saint Paul nous parle, je dirais volontiers, comme d'une habitude journalière de la vie chrétienne². Sans doute ces dons d'enseignement, de prophétie, d'usage et d'intelligence des langues, de miracles, de guérisons, devaient diminuer, sans jamais disparaître, à mesure que le christianisme établi se rendait témoignage à lui-même et avait moins besoin de tels secours. Mais, à l'époque dont nous parlons, les grâces de ce genre étaient encore fréquentes. Le don de prophétie s'était continué, à Antioche par Agabus, Judas et Silas, contemporains des Apôtres; à Césarée, par les quatre filles vierges du diacre Philippe; à Philadelphie, par la prophétesse Ammias; à Athènes, sous le règne d'Hadrien, par l'évêque Quadratus; par d'autres encore³. Le don des langues n'était pas rare non plus. Ori-

¹ Marc, xvi, 17, 18.

² I Cor., ii, 5; iii, 10; xii, 3, 7, 14; xiii, 8; xiv, 1, 5, 6, 12, 18, 19, 22, 26, 33. — I Thess., v, 19, 21. — I Joan., iv, 1. — Ephes., i, 17. — Galat., iii, 5. — Don des langues, Act., ii, 4-11; x, 46; xix, 6. Il est prédit, Matth., iii, 11; Marc., i, 8; Luc., iii, 16; Joan., vii, 39. — Don de prophétie, Act., xi, 27, 28; xv, 32; xix, 6; xxi, 9, 10. — Sur la continuation de ces dons dans l'Église, saint Justin, Tryphon., 87, 88; Orig., C. Cels., I, 2, 46; II, 8; saint Cyprien, Ep. 69; Lactance, Div. Inst., 11, 5.

³ Voy. les Actes, locis citatis; Papias, apud Euseb., III, 29; Anonyme, apud Euseb., Hist., V, 17; Eusèbe, Hist., III, 51.

gène et saint Irénée nous parlent de guérisons opérées de leur temps par l'imposition des mains des fidèles¹. Tout cela se faisait sans agitation, sans convulsion, sans enthousiasme involontaire et extatique; « l'esprit du Prophète était soumis au Prophète². » Tout cela se faisait sans invocation étrange, sans formule magique, sans rien de ce cérémonial ténébreux que pratiquaient si inutilement les incantateurs païens. Tout cela se faisait par la seule invocation du nom de Jésus crucifié sous Pilate. Des morts même avaient été rendus à la vie. Papias, sous Trajan, racontait une de ces résurrections. Saint Irénée atteste que souvent une communauté chrétienne avait, à force de jeûnes et de prières, obtenu de Dieu le retour au milieu d'elle d'un frère enlevé par la mort³. Les païens d'aujourd'hui peuvent douter de ces miracles; les païens d'alors n'en doutaient pas. Ils les tenaient pour œuvre de magie, et les chrétiens pour des sorciers supérieurement habiles⁴; libre à eux; ils n'en attestaient pas moins la réalité du fait.

Il y avait surtout un ordre de faits plus fréquents et en même temps un genre de victoire plus directe sur le démon. Païens, chrétiens, juifs, tous croyaient alors à la possession possible et même fréquente d'un corps et d'une âme humaine par un *démon* mauvais (pour parler comme les païens), qui lui ôtait jusqu'à la conscience de ses actes.

¹ Irénée, II, 8 (51), 57, 58; V, 6 (8), cité par Eusèbe, *Hist.*, V, 7; Origène, *C. Cels.*, I, 46; III, 24; VII, 4-9; Justin, *Tryphon.*, 16.

² I *Cor.*, xiv, 52.

³ Papias, *apud* Irénée, n, 31, 57, et Eusèbe, *Hist.*, III, 59 (55), V, 7.

⁴ Suétone, in *Nerone*, 16; Celse *apud* Origène, *C. Cels.*, I, 6, 28, 58, 67, 68, 71, II, 48, VIII, 9; Lucien *Philopatris*: Hiéroclès, dans Eusèbe, *C. Hiérocl.*; Julien, *apud* *Cyrill.*, III, 40, VI, . . . , VII, . . . ; Augustin, *de Consensu Evang.*, I, 9, 10, 14; *de Civit. Dei*, XVIII, 55; Justin, *Apol.*, I, 50; Eusèbe, *Demonstr. evang.*, VIII, 5.

Aux époques qui suivirent la venue du Sauveur sur la terre, ces phénomènes semblent avoir été plus nombreux que jamais. On appelait ces malheureux, démoniaques, enthousiastes, énergumènes, lunatiques, possédés. Bien des incantateurs se présentaient pour les guérir; les uns, païens avec leur sorcellerie et leurs prestiges, invoquant Belzébuth contre Belzébuth, et ne réussissant pas à l'expulser; les autres, juifs, parlant au nom du vrai Dieu, mais armés aussi du prétendu anneau de Salomon, réussissant quelquefois à ce qu'il semble, grâce à cette part de vérité qui était en eux¹. Les exorcistes chrétiens, arrivant à leur tour, n'employaient, eux, ni herbe, ni anneau, ni paroles étranges et barbares; mais, au nom de Jésus-Christ, Fils de Dieu, né d'une Vierge et crucifié sous Pontius Pilatus, ils ordonnaient au démon de confesser qui il était, et il confessait qu'il était un esprit réprouvé; de se taire, et il se taisait; de sortir, et il sortait, et le possédé était affranchi. Que maintenant on traite ces phénomènes de maladie, de manie, d'hallucination, de folie, de catalepsie, de tout ce qu'on voudra, je le permets: ce qui est certain, c'est que le phénomène cessait; si c'était maladie, elle

¹ N'est-ce pas d'un exorciste juif qu'il s'agit dans ce passage de Lucien? « Que me diras-tu de ceux qui guérissent les démoniaques?... Tout le monde connaît ce Syrien de la Palestine, savant en toutes ces sciences; combien il a guéri de ces hommes qui, à la vue de la lune, tombent pâmes, les yeux renversés et la bouche écumante. Il les renvoie guéris, et reçoit d'eux une grosse somme pour leur délivrance. Quand il leur adresse la parole au milieu de leur crise et demande comment le démon est entré dans leur corps, ce n'est pas eux qui répondent, c'est le démon qui répond en langue grecque ou barbare, suivant le pays auquel appartient le patient. Il explique d'où et comment il est entré en cet homme. L'autre cependant l'adjure, le menace, et finit par le chasser. J'ai vu moi-même une fois le démon sortir, noir comme de la fumée, » dit l'interlocuteur de Lucien, *Philopseudes*, p. 835, B.

était guérie; si c'était hallucination, elle était dissipée; si c'était un démon, il était expulsé¹.

Les affirmations, à cet égard, sont continuelles et ne peuvent s'expliquer ni par une illusion qui serait impossible, ni par un mensonge qui serait trop impudent. Elles prennent même la forme du défi. Non-seulement Tertullien

¹ « Par tout le monde, et en particulier dans votre ville, beaucoup d'hommes agités par les démons, et que tous les autres exorcistes, incantateurs, magiciens, n'avaient pu guérir, ont été guéris par quelques-uns de nos chrétiens qui les ont exorcisés par le nom de Jésus-Christ crucifié sous Ponce Pilate. Aujourd'hui encore de telles guérisons s'opèrent par la défaite et l'expulsion des démons qui possédaient des corps humains. » Justin, *Apol.*, II, 6, V. aussi II, 8.

La même déclaration *ad Tryph.*, 50: « Nous qui croyons en Jésus-Christ, Notre-Seigneur, crucifié sous Ponce Pilate, nous soumettons à notre pouvoir tous les démons et les mauvais esprits. » 76; de même, 85, 121.

A cette quadruple déclaration de saint Justin, se joignent celles des autres Pères: « Non-seulement nous repoussons, mais nous enchaînons les démons, et chaque jour, tout le monde le sait, nous les expulsions des hommes qu'ils possèdent. » Tertull., *ad Scap.*, 2.

Sur la pratique des exorcismes, voy. Id., *de Spectac.*, 26.

« Vous le savez presque tous, les démons avouent eux-mêmes ce qu'ils sont, toutes les fois que la torture de nos paroles et le fouet de notre prière les expulse des corps humains. Votre Saturne, votre Sérapis, votre Jupiter, tout ce que vous adorez de démons, vaincus par la douleur, se reconnaissent pour tels, et, même en présence de bien des vôtres, n'osent ouvrir leur honte par un mensonge. Adjurés au nom du vrai et unique Dieu, ils sortent malgré eux de ces corps qu'ils affligeaient; ils sortent d'un bond ou ils s'évanouissent peu à peu, selon le degré de foi du possédé et la grâce qu'a reçue l'exorciste. De loin ils vous excitent à attaquer les chrétiens, et de près ils ont peur des chrétiens. Ils nous haïssent parce qu'ils nous craignent, » etc. Minut. Felix, 27.

« Les démons s'attaquent parfois à nos corps; mais, frappés par la parole de la puissance divine, ils se retirent effrayés et le malade guérit. » Tattien, 16.

« Celse ne sait pas combien d'hommes cette parole « Au nom de Jésus, » prononcée par de vrais fidèles a délivrés des maladies, des obsessions démoniaques et d'autres maux. » Origène, *C. Cels.*, VIII, 58 et 146, III, 56, VII, 5.

Celse même convenait du fait de ces guérisons, I, 6. Voy. encore Théophile d'Antioche, II, 8.

rappelle au proconsul Scapula combien, parmi ses officiers et les notables qui l'entourent, ont été, eux, leurs serviteurs, leurs enfants, guéris ou délivrés par les chrétiens¹; mais il ajoute: « Faites paraître devant vos tribunaux un de ces hommes que l'on sait possédés du démon (les malades de ce genre ne manquaient guère). Qu'un chrétien, quel qu'il soit, lui enjoigne de parler, et le démon qui est en lui se confessera démon, comme ailleurs il se proclame dieu... Faites paraître également un de ceux que vous tenez pour inspirés des dieux, qui, en respirant la fumée des autels, croient se remplir de l'esprit du dieu..., dont les sanglots et les hoquets passent pour des oracles. Et, par la bouche de cet homme, la vierge céleste qui vous promet la pluie, Esculape qui vous enseigne les remèdes..., mis en face d'un chrétien, lui répondront, sans oser mentir, qu'ils ne sont que des démons. S'il en est autrement, versez le sang de ce téméraire chrétien². » Voilà certes un étrange défi et une singulière confiance! Quand on voit de semblables déclarations, si souvent et si hautement répétées, quand on voit cette certitude du miracle, d'un miracle constant, habituel, quotidien, ces paris où l'on met sa tête en jeu; on est forcé d'avouer qu'il y avait en ce temps-là de bien singuliers et de bien inexplicables phénomènes.

Le chrétien pouvait donc marcher avec confiance. Il avait sa raison pour le préserver des fraudes humaines, la pureté de son cœur pour le garantir de l'égarement des sens, la foi pour le défendre contre les démons. S'il y avait eu en son temps une effusion surabondante de surnaturel

¹ *Ad Scapul.*, 4.

² *Apol.*, 23. Voy. encore Tertull., *ad Spectac.*, 26; *Apol.*, 37, 43; *ad Scap.*, 3, 4; *de Testimonio animæ*, 3.

mauvais et impie, il y avait eu aussi une surabondante effusion du surnaturel vrai et divin. Le chrétien était gardé par celui-ci contre l'autre, par le Maître contre l'esclave rebelle, par les anges fidèles contre les anges déchus¹ : il se savait bien gardé. A travers cette atmosphère toute empreinte des miasmes de la superstition, à travers ces puissances invisibles et méchantes qui peuplaient les airs², à travers ces fantômes que le païen craignait de rencontrer, ces *larves* et ces *lémures* devant lesquels pâlissaient les épicuriens eux-mêmes, à travers toute cette fantasmagorie des démons et des prêtres, le chrétien allait sans agitation et sans effroi, sachant bien que ni la chair, ni le sang, ni les mauvais esprits, ni aucune créature ne le sépareraient de la charité du Christ. Il n'avait besoin ni de talisman, ni de paroles soi-disant préservatrices. S'il passait, ce qui lui arrivait à chaque instant, devant une idole, une cérémonie, un sortilège païen, il se contentait de marquer son front du signe de la croix, ou seulement de repousser le démon par un souffle de sa bouche³, et le démon, à ce signe, reconnaissant son maître, s'humiliait devant ce passant. Ses enfants, sa maison, toute sa vie, consacrés par ce signe, pouvaient défier toutes les sorcières de Thessalie et le laissaient plus tranquille que ne l'étaient, après toutes leurs momeries isiaques ou leurs consécration augurales, les

¹ Origène, *C. Cels.*, VIII, 27, 34, 36.

² *Spiritualia nequitiae in caelestibus*, *Eph.*, vi, 11, 12. V. Origène, *C. Cels.*, VIII, 34. Sur le mépris que les chrétiens faisaient du démon, voy. Hermas, *Mandat.*, VII (*Græca ex Antiocho*, ed. Dressel), XII, 4, 6.

³ Latebisne... cum aliquid immundum flatu expuis? Tertull., *ad Uxorem*, II, 5. Quant au signe de la croix, je rapporte ailleurs (v. ci-d., p. 305 et s.) de nombreux passages. Sacrifices païens troublés par la présence d'un chrétien faisant le signe de la croix. Lactance, *Div. inst.*, IV, 27; Eusèbe, *Hist. eccl.*, VII, 47.

éternels trembleurs du paganisme. Encore moins craignait-il la magie ; la magie qui avait vaincu et subjugué des philosophes, Origène la met au défi de rien tenter contre un véritable chrétien¹. Et cet homme, ferme et libre aujourd'hui, c'était le même qui jadis, étant païen, en face de ces manifestations soi-disant divines, avait eu tant de trouble, d'inquiétude, de vains respects, de vaines espérances ; qui avait vénéré un tyran dans le moindre dieu Lare, placé au-dessus d'une porte ; qui, tant de fois, avec de tels battements de cœur et si inutilement, avait brûlé l'encens, versé le vin, immolé chèvres et génisses, quêté les initiations, consulté les oracles, interrogé les devins, épié les présages, écouté les songes ! — Maintenant il était libre, ne connaissant plus qu'un seul Maître, et un Maître plein de bonté ; une seule initiation, l'initiation du baptême, pleine de certitude et de lumière ; un seul sacrifice et un sacrifice rempli de célestes assurances ; un seul présage, l'infailible présage de la croix ; une seule promesse d'avenir et d'un avenir immortel.

Ainsi affranchi du vice, de la mort, de César, du démon, le chrétien de ce temps laisse voir dans tout son langage le sentiment de la délivrance. C'est l'homme qui respire, enfin déchargé d'un fardeau. Le chrétien est « l'affranchi du Seigneur. » Être païen, c'est être esclave, être captif² ; se convertir, c'est sortir des filets de Satan ; pécher, apostasier, c'est retomber dans les filets du démon ; excommunier, c'est livrer à Satan³. Le baptême et la confirmation,

¹ *C. Cels.*, VI, 41.

² *Libertus Domini*, I *Cor.*, vii, 22. Tu nullius servus, in quantum servus Christi qui te etiam captivitate diabolica liberavit, ex forma dominica agere debebis. Tertull., *de Idol.*, 18.

³ I *Tim.*, i, 20; I *Cor.*, v, 3.